

RAPPORT ANNUEL 2016
CONSEIL DE QUARTIER
NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

QUÉBEC, 19 avril 2017

TABLE DES MATIÈRES

1.	Mot de la présidente	5
2.	Composition du conseil d'administration	7
3.	Activités réalisées en 2016	8
4.	Dossiers soumis au conseil de quartier par les citoyens (à suivre en 2017)	8
	Démarches sociocommunautaires	8
	A. Amélie & Frédérick (Service d'entraide)	8
	B. Table de concertation vélo des conseils de quartier	9
	C. Table de concertation : Projet « Le Pont » (SANA)	10
5.	Améliorations 2016 du conseil de quartier	11
	A. Communication (maintien de la page Facebook) www.facebook.com/cdqnel	11
	B. Formation offerte aux membres des conseils de quartier par la Ville de Québec	12
	C. Plan d'action 2015-2020 du conseil de quartier	12
6.	Remerciements	16
	Annexe 1 - États financiers (non vérifiés) au 31 décembre 2016	17
	Annexe 2 - Bilan des activités de consultation réalisées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2016	21

1. Mot de la présidente

À titre de présidente, voici le rapport annuel 2016 que je dépose au nom du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf (CQNEL).

Permettez-moi d'abord de vous rappeler que le conseil de quartier est un organisme consultatif créé par la Ville de Québec dont la mission première vise à s'assurer que les orientations et les décisions prises par les élus municipaux et l'administration municipale reflètent les intérêts et les préoccupations des citoyennes et citoyens du quartier. Dans certains dossiers, il peut agir comme médiateur entre les intérêts des citoyens, citoyennes et la Ville. Il dispose également d'un pouvoir d'initiative qui lui permet de susciter des projets pour améliorer la qualité de vie et favoriser un développement intégré et harmonieux de notre milieu. Le conseil de quartier organise aussi certaines consultations publiques pour différents dossiers. Le conseil de quartier est une instance consultative, qui n'est pas décisionnelle, et les membres qui y siègent sont des bénévoles élus du quartier.

Le rapport annuel a pour objectif de faire le point sur les activités 2016 du conseil de quartier. Vous retrouverez également tous les mandats que le conseil d'arrondissement et le comité exécutif de la Ville ont confiés au CQNEL ainsi que les états financiers au 31 décembre 2016.

L'année 2016 a été marquée par de nombreuses assemblées publiques de consultations.

Pour la prochaine année, votre conseil de quartier poursuivra ses travaux dans les différents dossiers en cours. Votre conseil de quartier est très sollicité quant aux assemblées publiques de consultation.

Je tiens à remercier sincèrement tous les membres du conseil de quartier qui ont été, pendant l'année, présents et d'un soutien remarquable. Mes remerciements s'adressent aussi au personnel de l'Arrondissement des Rivières pour leur engagement et leur soutien au cours de la dernière année. Je remercie également le travail professionnel de M. Mario Demeule et nos conseillers, madame Dominique Tanguay et monsieur Jonatan Julien.

Lise Bilodeau, présidente

2. Composition du conseil d'administration

Les membres élus au sein du conseil d'administration lors des élections du 20 avril 2016 :

Mme Lise Bilodeau, présidente (pour un mandat de deux ans)
Mme Lydie Pincemin, administratrice (pour un mandat de deux ans)
M. André Dalaire, administrateur (pour un mandat de deux ans)
M. Mohammed Filali, trésorier (pour un mandat de deux ans)

Les membres déjà en poste au conseil d'administration lors des élections du 20 avril 2016 :

Mme Marie- Ève Gagnon	Secrétaire (continuité de mandat, 1 an)
M. Michaël-Laliberté Grenier	Vice-président (continuité de mandat, 1 an)
M. David Caron	Administrateur (continuité de mandat, 1 an)

Les membres qui ont terminé leur mandat lors des élections du 20 avril 2016 :

M. Guillaume Neveu	Trésorier
M. Agustin Melo Rojas	Administrateur (coopté le 18 novembre 2015)

Conseillers municipaux sans droit de vote :

Monsieur Jonatan Julien, conseiller municipal, district Neufchâtel-Lebourgneuf
Madame Dominique Tanguay, conseillère municipale, district Duberger-Les Saules
Monsieur Raymond Dion, conseiller municipal district, Loretteville-Les Châtel
Monsieur Steeve Verret, conseiller municipal district, Lac-Saint-Charles–Saint-Émile

Secrétaire de soutien :

Madame Renée-Pier Bertrand

Animation, communication et soutien :

Monsieur Mario Demeule, conseiller en consultations publiques, Arrondissement des Rivières

3. Activités réalisées en 2016

Séances régulières

En 2016, le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf a tenu neuf (9) séances régulières, dont une sans quorum, une assemblée spéciale en plus de l'assemblée générale annuelle du 20 avril.

Dans le cadre de ces séances régulières, 17 assemblées publiques de consultation, 3 demandes d'opinion et 2 consultations publiques ont été soumises au conseil de quartier par les instances de la Ville de Québec.

Un tableau en annexe 2 présente de façon détaillée tous les mandats de consultation publique traités par le conseil de quartier en 2016.

4. Dossiers soumis au conseil de quartier par les citoyens (à suivre en 2017)

Démarches sociocommunautaires

A. Amélie & Frédérick (Service d'entraide)

Le conseil de quartier désire souligner qu'Amélie & Frédérick, Service d'entraide, est le seul organisme du quartier à offrir un service de soutien alimentaire aux personnes démunies des secteurs de Neufchâtel Est et Saint-Émile. Plus de 3 000 bouches sont nourries chaque année, et ce, depuis plus de vingt ans.

Les services visent les personnes de tout âge. Ils rejoignent les familles, les couples, les familles monoparentales et les personnes seules. En plus du soutien alimentaire, l'organisme Amélie & Frédérick accueille les usagers à un dîner communautaire hebdomadaire et leur offre la possibilité de s'inscrire et de partager des activités qui répondent à leurs besoins du moment.

L'organisme est un milieu de vie, un lieu d'accueil, d'écoute et de référence qui a pour mission de fournir en priorité une aide alimentaire aux personnes et aux familles du territoire desservi identifiées comme étant à faible revenu ou vivant une situation économique difficile. De plus, les actions posées auprès des usagers tendent à favoriser leur autonomie afin qu'ils puissent graduellement prendre leur vie en main, soit :

- Solliciter la participation de la communauté au sein de l'organisme;
- Promouvoir l'aide communautaire comme moyen efficace de lutte à la pauvreté;
- Développer des projets sociaux durables;
- Assurer de l'aide alimentaire, un soutien matériel et moral aux personnes à faible revenu;
- Développer l'estime et la confiance en soi des usagers afin de les rendre de plus en plus autonomes dans divers aspects de leur vie;
- Maintenir un milieu de vie respectueux et chaleureux pour l'ensemble des usagers;
- Solliciter l'implication et la participation des usagers au milieu de vie.

Le personnel travaille en étroite collaboration avec les organismes du milieu pour développer des projets et référer aux ressources compétentes les usagers ayant des besoins personnels spécifiques.

Ajoutons qu'à Noël 2016, 114 adultes et 63 enfants ont pu passer un beau temps des Fêtes grâce à Amélie & Frédérick qui a remis 88 paniers de Noël aux personnes à faible revenu de la paroisse de Saint-André de Neufchâtel (Neufchâtel Est). Sans le soutien financier ou la collaboration de plusieurs partenaires et la participation de bénévoles, que ce soit durant l'année ou lors de la campagne des paniers de Noël ou toute autre activité, l'organisme a besoin de leur appui pour continuer à offrir un soutien alimentaire aux gens à faible revenu des secteurs de Saint-Émile et Neufchâtel Est. Il faut préciser que l'organisme Amélie & Frédérick ne reçoit aucune subvention récurrente. Son principal bailleur de fonds est le magasin de meubles usagés « *Au Revend Dons* », dont tous les profits sont remis à cet organisme.

B. Table de concertation vélo des conseils de quartier

La Table de concertation vélo (TCV) des conseils de quartiers est composée de représentants désignés par plus d'une vingtaine de conseils de quartier de tous les arrondissements de la Ville de Québec, dont un représentant de notre quartier depuis la fondation celle-ci en 2015. La TCV n'est pas une association cycliste, mais un forum où les conseils de quartier peuvent partager leurs propositions pour le déploiement d'un véritable réseau cyclable à Québec. Elle veut être une interlocutrice privilégiée auprès de la Ville de Québec. Toutes les propositions de la Table de concertation vélo sont entérinées par les conseils de quartier. L'un des principaux objectifs de celle-ci est de veiller à ce que la mise à jour du Plan directeur du réseau cyclable (PRDC) de la Ville de Québec réponde aux besoins de déplacement actif entre les pôles de service et de travail de la ville de Québec. La création de la TCV fait écho aux engagements du PRDC de la Ville de Québec de 2008 qui identifiait la constitution d'une « *Table de concertation sur l'usage du vélo [ayant] un mandat de consultation sur toute question visant l'amélioration des déplacements à vélo sur le territoire de la Ville* » comme un facteur de réussite.

Trois rencontres ont eu lieu en 2016. Lors de celles-ci, les délégués ont, entre autres, abordé les sujets suivants :

- La vision des déplacements à vélo de la Ville de Québec
- La vision zéro accident
- Les endroits dangereux (Black Spots)
- Les bénéfices économiques des transports actifs

Liste des améliorations et des projets dans notre quartier en 2016

(dans le cadre de « La Vision des déplacements à vélo de la Ville de Québec »)

- Piste cyclable du boulevard des Gradins :

Le projet de réfection de la piste cyclable en bordure du boulevard des Gradins entre le boulevard Lebourgneuf et la rue Léo-Lessard est complété. Malgré le fait que celle-ci était existante, sa réfection se veut une nette amélioration par l'ajout d'un trottoir et l'aplanissement des vallons présents à chaque entrée de cour des résidences.

- Tracé discontinu des voies cyclables de l'avenue Chauveau, entre les boulevards St-Jacques de l'Ormière :

Dans le tronçon de l'avenue Chauveau, situé entre le boulevard St-Jacques et l'École secondaire de Neufchâtel, il n'y a pas de trottoir et la piste cyclable est partagée par les piétons en plus de comporter un étranglement sur le pont surplombant la rivière Saint-Charles où tous doivent emprunter un trottoir d'environ 1,5 mètre de largeur. Cette situation devient particulièrement problématique aux jours et heures où les quelque 2000 étudiants de l'École secondaire de Neufchâtel y circulent.

Dans le tronçon, entre l'École secondaire de Neufchâtel et le boulevard de l'Ormière, la piste disparaît entièrement pour ne laisser qu'un trottoir d'environ 1,5 mètre de largeur pour les piétons.

Les travaux amorcés à l'automne 2016 devraient être complétés au printemps 2017. Bien que ceci soit situé tout juste à l'extérieur des limites de notre quartier, une fois complétés, ces travaux devraient améliorer grandement la sécurité des cyclistes, piétons et étudiants de notre quartier qui empruntent ce trajet en grand nombre.

- Boulevard La Morille :

La piste existante en bordure du boulevard La Morille fut prolongée entre les rues Le Page et Le Mesnil.

- Boulevard Robert-Bourassa/La Morille :

Un seul changement mineur a été apporté au tracé.

- Résolution adoptée par le conseil de quartier en appui à la Table de concertation vélo :

RÉSOLUTION 16-CA-36

Recommandation pour des consultations en amont sur le déploiement de la vision vélo de la Ville de Québec. Il fut résolu de demander à la Ville de Québec de :

- *Mandater les conseils de quartier, avec l'aide des fonctionnaires de la Ville, pour faire une consultation auprès des citoyens sur les problématiques et besoins en rapport avec les rues ou tronçons de rues qui vont être affectés significativement par un projet de piste cyclable. Cette consultation sera faite avant une proposition formelle d'aménagement et pourra ainsi répondre à court ou moyen terme à ces problématiques et non pas seulement le tracé de la piste cyclable. Elle permettra ainsi qu'une plus grande partie des citoyens y trouvent leur compte et devrait apaiser le climat de confrontation.*
- *D'informer officiellement les conseils de quartier pour tous les projets d'aménagements cyclables sur leur territoire avant que ceux-ci ne soient réalisés.*

Adoptée le 19 octobre 2016

C. Table de concertation : Projet « Le Pont » (SANA)

Le projet « Le Pont »

Depuis 2013, le conseil de quartier est présent à la Table de concertation Le Pont. En 2016, nous avons été présents à cinq (5) rencontres.

Il y a quelques années, le projet Le Pont a initié une rencontre où les différents organismes, les écoles, les représentants de la Ville et les députés de Neufchâtel Est ont été invités à y participer. L'objectif de ce rassemblement était de proposer la création d'une table de concertation afin de provoquer des occasions de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs du milieu. Saint-André de Neufchâtel en action (SANA) a officiellement vu le jour en 2010 et regroupe maintenant une vingtaine d'acteurs issus du milieu communautaire, institutionnel et politique qui aspirent à l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant une situation de vulnérabilité dans le quartier de Neufchâtel Est. Depuis sa création, la démarche de la Table de concertation s'est inspirée de l'approche territoriale intégrée (l'ATI).

Le Pont est un projet qui a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans Neufchâtel Est, dont les objectifs sont les suivants :

- Mieux comprendre la pauvreté en établissant un diagnostic du territoire et le maintenir à jour;
- Contribuer à l'intégration des citoyens et citoyennes de la communauté vivant en situation de pauvreté et de marginalité dans une démarche d'« empowerment »;
- Favoriser le développement d'environnements qui contribuent au bien-être des citoyens et citoyennes;
- Permettre une chance égale à tous et à toutes d'avoir accès aux ressources;
- Consulter les citoyens et citoyennes dans la définition des besoins et dans les démarches pour y répondre;
- Se concerter pour optimiser les ressources du territoire tout en ayant une vision à long terme.

Riche de ces belles expériences, Le Pont a réalisé cette année un sondage auprès des jeunes de 5^e et 6^e années de l'école l'Escabelle à Neufchâtel Est. Ce projet consistait à rejoindre plus spécifiquement des jeunes de 12 à 13 ans en difficulté.

Une journée d'échange sur la mobilisation citoyenne a eu lieu le 23 novembre 2016. Un portrait du milieu a été présenté et des personnes inspirantes du secteur ont été invitées, dont la présidente du conseil de quartier.

5. Améliorations 2016 du conseil de quartier

Des projets d'améliorations ont été menés au sein du conseil de quartier.

A. Communication (maintien de la page Facebook) www.facebook.com/cdqnel

Les objectifs poursuivis par cette démarche de communications sont :

- Faire connaître le conseil de quartier aux citoyens et citoyennes du quartier et les amener à venir s'exprimer lors des séances du conseil de quartier;
- Référencer les organismes communautaires du quartier et de l'arrondissement;
- Favoriser la création de liens avec les organismes communautaires du quartier et de l'arrondissement;
- Favoriser les liens entre les autres conseils de quartier;
- Offrir la possibilité de recueillir les commentaires des citoyens et citoyennes;
- Assurer la transparence des activités du conseil de quartier;
- Faciliter le recrutement de bénévoles;
- Informer directement les citoyens et citoyennes ayant un compte Facebook s'étant joint comme membre de la page;
- Publication des ordres du jour, procès-verbaux et consultations publiques;
- Publication des activités du quartier, articles des médias, photographies, etc.

Quelques statistiques : (Source Facebook/Benchmark)

Nous avons commencé l'année 2016 avec 72 utilisateurs et avons présentement 107 utilisateurs en date du 21 février 2017. Ceci représente une augmentation du suivi de notre page par 33 % de nouveaux utilisateurs.



Afin d'assurer la pérennité de l'information, il a été décidé pour l'année 2016 que MM. David Garon et Michaël Laliberté-Grenier agiraient comme administrateurs. Cette fonction leur accorde les pleins droits sur la gestion de la page. Advenant un départ, la poursuite de la mise en ligne de la page sera donc possible. D'autre part, les membres du conseil de quartier désirant publier, corriger et gérer l'information sur la page seront désignés comme éditeurs. Les éditrices de la page pour l'année 2016 sont Mmes Lise Bilodeau et Marie-Ève Gagnon.

B. Formation offerte aux membres des conseils de quartier par la Ville de Québec

En 2016, la Ville de Québec offrait une formation à tous les membres des conseils de quartier « Initiation à l'urbanisme appliqué ».

C. Plan d'action 2015-2020 du conseil de quartier

Le plan d'action adopté en 2015 était à sa première année d'application. Aussi, au cours de cette période, le conseil a eu l'opportunité de mettre en œuvre plusieurs de ses cinq orientations.

Orientation 1 : Renforcer le lien entre le conseil de quartier et les citoyens et entre les conseils de quartier de l'arrondissement

La participation des citoyens aux activités régulières est probablement l'enjeu le plus important pour le conseil. Afin de mobiliser cette participation, le conseil souhaitait intervenir sur deux dimensions : auprès des citoyens eux-mêmes ainsi qu'auprès des autres conseils de l'arrondissement des Rivières.

Le conseil a eu plusieurs opportunités au cours de l'année de poser des actions en vue de renforcer ses liens avec les citoyens, les conseils de quartier de l'arrondissement, mais également de l'ensemble de la Ville de Québec.

1.1 Faire connaître le rôle du conseil de quartier auprès des citoyens

1.1.1 Participer à des activités ou événements

Jour des camps (mai 2016)

Mme Bilodeau et Mme Tanguay ont participé à la campagne de financement Tim Horton's. Mme Bilodeau a profité de cet événement pour rencontrer plusieurs citoyens du secteur et transmettre de l'information au sujet du conseil de quartier;

Présentation concernant la préparation en sécurité civile

Par : Michel Therrien, coordonnateur d'arrondissement en sécurité civile à l'Arrondissement des Rivières;

1.1.2 Mettre en place des outils de promotion et diffuser les informations des activités du conseil (voir le sujet précédent [A] concernant la page Facebook)

1.2 Réviser le plan d'action pour qu'il reflète la vision et les besoins des citoyens

1.2.1 Assurer la participation des citoyens à la révision du plan d'action

1.3 Assurer la communication entre les citoyens et le conseil de quartier

1.3.1 Mettre en œuvre un plan de communication clair et accessible

Bien que le conseil n'ait pas formalisé de plan de communication formel, plusieurs actions ont été posées afin de faire rayonner le conseil de quartier.

- Entrevues dans les médias;
- Présence à plusieurs rencontres citoyennes.

1.3.2 Recueillir les plaintes et demandes des citoyens et en assurer le suivi

Les rencontres du conseil de quartier sont une opportunité pour les citoyens de faire part de leurs préoccupations au conseil d'administration, ainsi qu'avoir accès à leurs conseillers municipaux qui y sont régulièrement présents.

En 2016, le conseil a reçu, dans le cadre de ses activités, plusieurs interventions de citoyens pour lesquelles un suivi a été fait.

1.4 Permettre les échanges entre les conseils de quartier de l'arrondissement

1.4.1 Organiser des rencontres entre les conseils pour discuter de certains sujets

Le conseil n'a pas eu à organiser des rencontres au cours de l'année pour susciter des échanges avec les autres conseils de l'arrondissement. L'actualité a engendré l'adhésion du conseil à certaines actions qui ont débordé de l'arrondissement des Rivières.

1.4.1.1 Participation à la Table de concertation Vélo

1.4.1.2 Participation aux consultations publiques dans le cadre de la consultation sur le projet de loi sur la capitale nationale.

Outre son implication dans la rédaction du mémoire, la présidente du conseil de quartier a fait partie du groupe chargé de présenter le mémoire en commission parlementaire à l'Assemblée nationale en novembre 2016. Il y a eu deux rencontres pour l'écriture et la correction du mémoire. La présidente représentait le conseil de quartier Neufchâtel Est/Lebourgneuf à la commission parlementaire.

1.4.1.3 Participation à des comités de citoyens relativement au projet de loi 122 (Lise Bilodeau) et travaux de l'Institut du Nouveau Monde (Marie-Ève Gagnon).

À la suite de la décision de retirer certains éléments du projet de loi sur la capitale nationale pour les intégrer dans le projet de loi 122, le conseil a poursuivi ses collaborations avec les autres conseils de quartier ainsi qu'avec un comité de citoyens organisé par le Collectif 55+. L'idée de retirer l'obligation d'un processus référendaire sur l'étendue du territoire de la Ville de Québec est l'élément sur lequel votre conseil a insisté lors de ces travaux.

Le nombre élevé de consultations tenues depuis les 10 dernières années donne l'opportunité au conseil de s'assurer que le développement du territoire soit effectué dans le respect des citoyens établis et surtout en cohérence avec les secteurs existants. Sans ce recours référendaire, la consultation des citoyens n'aurait pas autant de crédibilité et d'impact. Quelques projets qui ont fait l'objet d'une consultation au cours de la dernière année (exemple : projet d'ensemble résidentiel à l'intersection du boulevard St-Jacques et de l'avenue Chauveau) ont subi des ajustements importants suite à ces consultations, ce qui a permis d'accroître l'acceptabilité des projets.

Ces dossiers se sont donc ajoutés aux travaux réguliers du conseil dans le cadre d'une année chargée en consultations et demandes d'opinion. Ceci dit, la participation à ces différentes tables et comités ont permis notamment de partager les enjeux du quartier et du conseil avec les autres quartiers.

Orientation 2 : Voir au développement cohérent du quartier en respect des notions de densité, de mixité fonctionnelle, de mobilité durable et de sécurité des usagers

Cette orientation a été la trame de fond qui a guidé les administrateurs dans le traitement des nombreuses demandes d'opinion et consultations publiques que le conseil a encore menées au cours de l'année 2016.

2.1 Sensibiliser les décideurs aux bonnes pratiques en aménagement du territoire, en urbanisme et en planification des déplacements sur le territoire

2.1.1 Sensibiliser les décideurs aux besoins et préoccupations des résidents du quartier par rapport aux orientations de développement de la Ville.

Lors des mandats de consultations publiques soumis par la Ville, le conseil propose parfois des ajustements aux projets déposés dans le but de favoriser un développement cohérent du quartier, de limiter les impacts sur le voisinage et de résoudre certains enjeux importants de mobilité. À la suite de ses interventions, le conseil a constaté que certains promoteurs sont revenus, de leur propre initiative, présenter aux membres les ajustements apportés à leur projet.

Dans une perspective de développement cohérent, une rencontre d'information et de consultation, en amont du développement d'un parc de proximité (parc de la Comtoise), avait été tenue en 2015 à la demande du conseil. Cette initiative avait été reçue favorablement par les participants si bien que l'expérience a été répétée en mars 2016 dans le cadre de l'implantation d'un nouveau parc situé sur la rue Beaubois.

Le conseil est très enthousiaste relativement à ce genre de consultation en amont qui permet de bonifier les projets, tant pour la construction que l'aménagement de parc ou d'équipement collectif.

2.1.2 Poursuivre les réflexions autour de projets de développement importants et structurants

2.2 Traiter les demandes de modification à la réglementation d'urbanisme

2.2.1 Prendre connaissance des demandes de modification et évaluer les impacts sur le quartier

En 2016, le conseil a tenu 17 assemblées publiques de consultation, 2 demandes d'opinion et 2 consultations publiques. Il s'agit de la dimension du mandat du conseil qui occupe la plus grande part de ses activités depuis les 10 dernières années.

2.2.2 Sensibiliser les décideurs aux projets à venir

Les enjeux de densité et de transport sont les plus souvent débattus au conseil de quartier. Ces préoccupations sont généralement soulevées par les citoyens qui viennent interpeler le conseil ainsi ou lors des consultations publiques.

Les administrateurs eux-mêmes sont très sensibilisés à ces enjeux et s'assurent de vérifier ces aspects lors des mandats de consultation soumis par la Ville. À ce titre, le conseil a transmis des recommandations sur certains projets afin d'atténuer l'impact sur la circulation.

2.2.3 Faire des recommandations au conseil d'arrondissement

Le bilan des recommandations du conseil (présenté à l'annexe 1) révèle que l'Arrondissement a suivi les recommandations du conseil dans 90 % des cas.

Orientation 3 : En association avec les organismes du milieu, comprendre les besoins des résidents, informer et sensibiliser les citoyens en regard des problèmes sociaux qui touchent les personnes démunies dans Neufchâtel Est/Lebourgneuf.

3.1 Permettre aux organismes du milieu de faire des présentations lors des séances du conseil

3.1.1 Inviter des acteurs et des organismes œuvrant dans le milieu à faire part des réalités concrètes, des problématiques existantes et des efforts déployés

Le conseil de quartier tente depuis plusieurs mois déjà de proposer aux citoyens des présentations sur les enjeux socioéconomiques du secteur. Le conseil assure également une présence régulière à la Table de concertation SANA (Saint-André-Neufchâtel en Action). Toutefois, les nombreuses demandes de consultation et d'opinion n'ont pu permettre la tenue de ces présentations, dont la première, celle effectuée par un travailleur de rue œuvrant dans le quartier, devrait avoir lieu au printemps 2017.

3.2 Mieux comprendre et faire connaître la réalité du quartier et ses dynamiques diverses, notamment eu égard à la pauvreté et à l'exclusion sociale

3.2.1 Prise en considération de rapports et d'études réalisés sur le quartier et la Ville en général

3.2.2 Informer sur les organismes du milieu et les services qu'ils offrent

3.2.3 Promouvoir le statut « Amie des aînés » de la Ville

3.2.4 Promouvoir l'accréditation « Amie des enfants » de la Ville

Orientation 4 : Promouvoir les vocations historique, culturelle, architecturale, naturelle et récréotouristique du quartier

4.1 Faire connaître le potentiel et les différentes vocations du quartier

4.1.1 Informer sur les activités de loisirs des groupes communautaires, de la culture, de l'art public

4.1.2 Informer des attractions naturelles à la disposition des citoyens

4.1.3 Informer sur le caractère historique en collaboration avec la Société d'histoire des Rivières

4.2 Favoriser la préservation du caractère des secteurs du quartier

4.2.1 Par l'information des potentiels du secteur, inciter l'appropriation du quartier par les citoyens

Orientation 5 : Sensibiliser sur la préservation des milieux naturels

5.1 Favoriser la protection et la mise en valeur des milieux naturels dans le cadre des projets de développement du quartier

5.1.1 Sensibiliser les décideurs au patrimoine naturel de qualité du quartier

Les orientations 4 et 5, bien qu'elles soient également au cœur des préoccupations des administrateurs, n'ont pas fait l'objet d'actions particulières au cours de l'année 2016. Cependant, certaines interventions ont été effectuées par l'intermédiaire de la page Facebook ou lors de consultations publiques.

6. Remerciements

En terminant, votre conseil de quartier tient encore une fois à remercier celles et ceux d'entre vous qui ont collaboré à ses travaux et qui ont enrichi ses réflexions en assistant à une des rencontres.

Les membres du conseil de quartier vous rappellent qu'ils sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions. Cette tribune vous appartient, elle est publique. À chaque réunion, une période de questions vous est réservée. Il y va de l'intérêt de chacune et de chacun d'y participer.

Enfin, j'aimerais remercier tout spécialement les membres du conseil d'administration qui ont participé au conseil de quartier cette année et qui ont donné beaucoup de leur temps à cette action bénévole.

Un merci aux professionnels de l'Arrondissement des Rivières, Michel et Christian, qui sont venus présenter leurs projets et répondre aux questions des citoyennes et citoyens.

Merci à Renée-Pier qui, par son travail de soutien en secrétariat, nous facilite grandement la tâche.

Merci à Mme Dominique Tanguay et M. Jonatan Julien, nos collaborateurs.

Merci très spécial à M. Mario Demeule pour son dévouement et son professionnalisme.

Merci du fond du cœur à Marie-Ève, Lydie, Michaël, André, David et Mohammed qui, par leur implication et leurs conseils judicieux, ont aidé le conseil de quartier durant toute l'année.



Lise Bilodeau, *présidente*

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

**ÉTATS FINANCIERS
(non vérifiés)**

AU 31 DÉCEMBRE 2016

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>552</u>	<u>747</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme	101	220
Créditeurs		
Actif net (déficit)		
Non affecté	<u>451</u>	<u>527</u>
	<u>552</u>	<u>747</u>

Au nom du Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	<u>1652</u>	<u>1888</u>
Première subvention : 1252		
Deuxième subvention : 400		
Autres revenus		
	_____	_____
Charges		
Fonctionnement	<u>1728</u>	<u>1703</u>
	_____	_____
Excédent des produits par rapport aux charges	(76)	185
Actif net non affecté au début de l'exercice	527	342
	_____	_____
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>451</u>	<u>527</u>
	_____	_____

**Bilan des activités de consultation réalisées
entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016**

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Bilan des activités de janvier à décembre 2016

Assemblées publiques de consultation

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 159 2016-01-20	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21119Ha, 21139Ha et 21148Ha. Réf : Ajustements des grilles – secteur de l'avenue Chauveau	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21119Ha, 21139Ha et 21148Ha.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 160 2016-02-17	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21616Ra et 21608Ha. Réf : Rue Léo-Lessard	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21616Ra et 21608Ha.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 161 2016-02-17	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21504Mb et 21511Ha. Réf : Projet résidentiel Bastien	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21504Mb et 21511Ha uniquement pour les ajustements des limites des zones, mais maintenir le statu quo concernant le nombre maximal de logements autorisé pour le groupe d'usage H1-Habitation.	Le règlement a été adopté tel quel, mais le nombre de logements total des deux bâtiments restants à construire a été limité à 30 au lieu de 36.

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Bilan des activités de janvier à décembre 2016

Assemblées publiques de consultation (suite)

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 163 2016-02-17	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21703Cc et 21708Mc. Réf : Terrains appartenant à la Ville de Québec à l'intersection des boulevards Lebourgneuf et Robert-Bourassa.	Accepter la demande de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21703Cc et 21708Mc.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 152 2016-03-16	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à l'assujettissement des zones 21613Mb, 21614Hb, 21626Hc, 21627Hc et 21628Hc à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale. Réf : PIIA intersection boulevards Pierre-Bertrand et Louis XIV	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à l'assujettissement des zones 21613Mb, 21614Hb, 21626Hc, 21627Hc et 21628Hc à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 162 2016-03-16	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21724Cc. Réf : Vision Lebourgneuf	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21724Cc.	Le règlement a été adopté tel quel.

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf
Bilan des activités de janvier à décembre 2016
Assemblées publiques de consultation (suite)

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 166 2016-03-16	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21408Ha, 21418Ra et 21451Ha. Réf : Ruisseau Beaudin	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21408Ha, 21418Ra et 21451Ha.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 167 2016-05-18	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21422Rb et 21452Hb. Réf : Limites de zones – boulevard Saint-Jacques	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21422Rb et 21452Hb.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 171 2016-06-15	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21607Ma. Réf : Lessard Hyundai	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21607Ma et transmettre au conseil d'arrondissement la lettre déposée par une citoyenne au conseil de quartier concernant ce projet.	Le règlement a été adopté tel quel.

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Bilan des activités de janvier à décembre 2016

Assemblées publiques de consultation (suite)

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 172 2016-06-15	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21402Ha et 21403Hb. Réf : Projet avenue Chauveau – boulevard Saint-Jacques	Refuser la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21402Ha et 21403Hb.	Le règlement a été adopté tel quel. À la suite de la consultation publique, le promoteur a modifié son projet de construction afin de minimiser les impacts occasionnés aux propriétés voisines. Une séance de rétroaction avec les citoyens concernés a eu lieu le 21 décembre 2016.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 173 2016-06-15	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21551Hc et 21553Ma. Réf : Façades du Mesnil	Refuser la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21551Hc et 21553Ma.	Le règlement a été adopté tel quel en raison des résultats des deux études de marché, dont la conclusion est défavorable au développement commercial sur le site.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 176 2016-06-15	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21325Ip, 21331Mb et 21605Ha. Réf : Dév. rue des Métis Nord	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21325Ip, 21331Mb et 21605Ha.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, R.C.A.2V.Q. 178 2016-09-21	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21728Cb et 21729Cd. Réf : Sobey's – boulevard des Gradins	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21728Cb et 21729Cd.	Le règlement a été adopté tel quel.

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Bilan des activités de janvier à décembre 2016

Assemblées publiques de consultation (suite)

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, RC.C.A.2V.Q. 177 2016-11-16	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21522Cb et 21613Mb. Réf : boul. Pierre-Bertrand Nord	Aucune recommandation étant donné qu'il n'y a pas eu quorum. L'assemblée publique de consultation a été tenue, mais la demande d'opinion a été reportée au 21 décembre 2016.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, RC.C.A.2V.Q. 182 2016-11-16	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21617Ra. Réf : Rue de la Gerboise	Aucune recommandation étant donné qu'il n'y a pas eu quorum. L'assemblée publique de consultation a été tenue, mais la demande d'opinion a été reportée au 21 décembre 2016.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, RC.C.A.2V.Q. 186 2016-12-21	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21547Hc. Réf : Rue Guillaume-Renaud	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21547Hc.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme, RC.C.A.2V.Q. 187 2016-12-21	Modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21417Ha, 21146Ha et 21148Ha. Réf : Secteur rue Coursol	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21417Ha, 21146Ha et 21148Ha.	Le règlement a été adopté tel quel.

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Bilan des activités de janvier à décembre 2016

Consultations publiques

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Consultation publique (en amont) concernant une dérogation mineure rue Claire-Bonenfant 2016-02-17	Dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme concernant la superficie des aires de stationnement de 4 immeubles situés dans le secteur de la rue Claire-Bonenfant. Réf. : Propriétés du 1620, 1630, 1640 et 1650, rue Claire-Bonenfant	Refuser la dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme concernant la superficie des aires de stationnement de 4 immeubles situés dans le secteur de la rue Claire-Bonenfant.	À la suite de la recommandation du conseil de quartier, l'Arrondissement a décidé de ne pas poursuivre le cheminement de cette dérogation mineure. Le promoteur a été informé de la position de l'Arrondissement et a retiré sa demande, qui n'a jamais par la suite cheminé au conseil d'arrondissement dans le cadre du traitement officiel d'une demande de dérogation mineure.
Consultation publique concernant le parc de voisinage, rue Beaubois 2016-03-16	Aménagement d'un nouveau parc de voisinage dans le secteur de la rue Beaubois. Réf. : Parc de voisinage, rue Beaubois	Aménager un nouveau parc de voisinage dans le secteur de la rue Beaubois.	L'aménagement du parc est réalisé.

Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Bilan des activités de janvier à décembre 2016

Demande d'opinion

Sujet	Titre	Recommandation/action	Décision/résultat
Projet de Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, R.C.A.6V.Q. 183 2016-09-21	Modification du Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 65301Fa afin de créer plusieurs zones à même la zone 65301Fa qui est réduite d'autant. Réf : Rue de la Faune	Accepter la modification du Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 65301Fa afin de créer plusieurs zones à même la zone 65301Fa qui est réduite d'autant.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q. 177 2016-12-21	Modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21522Cb et 21613Mb. Réf : boul. Pierre-Bertrand Nord	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21522Cb et 21613Mb.	Le règlement a été adopté tel quel.
Projet de Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q. 182 2016-12-21	Modification du Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21617Ra. Réf : Rue de la Gerboise	Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21617Ra.	Le règlement a été adopté tel quel.